

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXI, No 7

Montréal, Juillet 1915.

50 cts par an



Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin,  
Archevêque de Saint-Boniface, 'Man.

## FEU MONSEIGNEUR LANGEVIN

Encore l'un de nos plus distingués sociétaires qui disparaît dans la personne de Sa Grandeur le seigneur Louis Philippe Adelard Langevin, archevêque de St-Boniface, décédé à Montréal, le 15 juin.

Fondateur du cercle Langevin No 153 de l'Alliance Nationale à St-Boniface, il était un mutuaire sincère que notre Association était heureuse de compter au nombre de ses adhérents les plus émérites. Par son zèle infatigable et son patriotisme éclairé, il a su donner à l'Alliance Nationale, dans le Manitoba, un essor considérable, et nous pouvons dire en toute justice que ses succès marqués dans toute cette partie du pays sont dus, pour une bonne part, à sa bienfaitrice influence.

Nous extrayons ce qui suit d'un article publié récemment par un confrère, à l'occasion de ces quelques jours qui résument bien la vie de ce grand Canadien.

Ce fut un évêque illustre, l'un de ceux dont le nom brillera à côté des plus grands dont s'honore

"l'Eglise du Canada; ce fut un fier citoyen et notre race n'a pas connu de plus noble fils.

"Sa carrière fut une constante leçon de courage, d'énergie et de fierté. Elle appartient à la légende héroïque de notre pays, elle prolongera infiniment dans l'avenir son action féconde.

"Nul discours de cet orateur à la parole enflammée n'égalait jamais l'éloquence de sa vie, tout entière donnée—et à travers quelles souffrances!—à la défense des droits de Dieu et du père de famille, à la grandeur de son pays et de sa race.

"Seule une parole ecclésiastique saura dignement célébrer les mérites du prêtre et du pontife. Evoquons, pour honorer le patriote, quelques-uns de ses gestes, quelques-unes de ses paroles.

"Il en est qu'on devrait faire apprendre aux petits enfants dans les écoles, qui devraient être aussi familiers que le discours de LaFontaine sur la langue française et la réponse de Frontenac à Phipps.

"Un jour, dans l'une de ces régions de l'Ouest où l'enfant sent autour de lui la montée formidable des éléments non-français, où il peut être

"tenté parfois de désespérer de l'avenir, l'archevêque de Saint Boniface entre dans une école, interpelle un gamin.

"De quelle nationalité es-tu, mon enfant?

"Canadien-français, répond le garçonnet, timide, en se levant.

"Non, pas comme ça! reprend l'archevêque, de cette voix qui fit courir sur tant d'auditoires le frisson de la grande éloquence. Droit, la main au front, la voix haute, dis maintenant: Canadien-Français! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier!

"Et se tournant vers la classe tout entière:

"De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?

"D'un bond la classe fut debout, la taille cambrée, la main au front, et une clameur pleine de joyeuse fierté répondit au grand patriote:

"Canadiens-français, Monseigneur!

"Croyez-vous que ces gamins oublieront la parole de leur archevêque? Ils ne l'oublieront pas davantage ceux qui, à Québec, en 1912, l'entendirent, au milieu des plus hauts dignitaires du pays et devant la foule frémissante, jeter son cri d'indomptable fierté et d'indestructible espoir.

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.

"Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire: Hors de là vous n'êtes plus chez vous.

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit!"

"Cette clameur ne fut pas, le pays tout entier le sait, simple parole jetée au vent. Elle traduisait les sentiments les plus intimes de son cœur, elle s'accorde avec tous les actes de sa vie publique et privée."

## Notes biographiques.

Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin naquit à Laprairie et entra dans la congrégation des Oblats en 1881, ayant fait ses études au Collège de Montréal, où il eut pour condisciples, entre autres, Mgr l'Archevêque de Montréal, M. F.-D. Monk, M. le juge Beaudin. En 1895, il était

nommé archevêque de Saint-Boniface, à la place de Mgr Taohé.

Mgr Langevin avait jadis été attaché à l'église Saint-Pierre de Montréal, rue Visitation, et il professa pendant huit ans très brillamment à Ottawa, où il fut directeur du grand Séminaire. Il était regardé, dès cette époque, comme un des sujets les plus remarquables de sa congrégation.

Avant d'être appelé à succéder au premier évêque Oblat de l'Ouest, il fut Supérieur-vicaire des Oblats du Manitoba, cumulant en même temps les fonctions de curé de la paroisse de Sainte-Marie, à Winnipeg.

En 1895, il succédait au second archevêque de Saint-Boniface, et depuis lors il a incarné en lui la lutte pour la défense de l'école catholique.

Mgr Langevin était le neveu de Mgr Racicot, ancien auxiliaire du diocèse de Montréal. Son frère, M. l'abbé H. Langevin, est curé à Hoche-laga, et il a laissé à Montréal plusieurs neveux et nièces, dont le notaire Rodolphe Langevin et M. H. Langevin, gérant général du service des voyageurs pour le "Canadian Northern" à Montréal.

A la famille du défunt, l'Alliance Nationale offre ses profondes sympathies.

#### LA FETE NATIONALE DU 24 JUIN 1915.

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste, cette année, a donné lieu à des manifestations patriotiques et religieuses très imposantes, comme il ne s'en est pas souvent vu dans notre ville.

On peut dire que toute la population canadienne-française de Montréal a participé aux fêtes qui ont eu lieu à cette occasion, et, dans la seule procession qui, du carré Viger, s'est rendue au pied du Mont-Royal pour assister à la grande messe pontificale, évoquant le souvenir du premier office divin célébré, il y a 300 ans, sur le bord de la Rivière des Prairies, au milieu de la forêt vierge, pas moins de 100,000 de nos concitoyens (au dire des grands quotidiens), membres des différentes sociétés nationales de secours mutuels des congrégations religieuses, des sociétés sportives, etc., avaient tenu à manifester ainsi leur esprit de foi et de patriotisme.

Dans l'après-midi, à Ahuntsic, le monument élevé à la mémoire des premiers évangélistes-martyrs de notre colonie, a fixé dans le granit l'éternel hommage que nous devons à ces humbles héros. C'est la patrie qui s'honore en honorant ses bienfaiteurs.

Enfin, la fête s'est terminée le soir par une grandiose assemblée au Monument National.

Bref, la fête nationale a été splendide et les sages résolutions suggérées par les éloquents orateurs de la journée devront contribuer à rendre notre peuple meilleur.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a raison d'être fière de l'enthousiasme avec lequel les Canadiens-français ont répondu à son appel patriotique et ont su imprimer à la célébration du 24 juin un cachet à la fois profondément religieux et national.

Il nous fait plaisir d'ajouter que l'Alliance Nationale a été largement représentée à ces fêtes tant par ses sociétaires que par les membres de son Bureau Exécutif.

#### PENSEES

La vertu, les qualités du cœur et de l'esprit, voilà la véritable beauté.

\*\*\*

L'activité est aussi nécessaire au bonheur que l'agitation lui est contraire.

#### SUSPENSION DES MEMBRES

L'article 310 des statuts se lit comme suit:

"Est frappé de suspension, le sociétaire qui néglige de payer intégralement, pendant les deux mois qui suivent leur échéance: ses contributions, ses cotisations et autres redevances". . . .

La question de la suspension des membres est certainement celle qui occupe le plus l'esprit et qui cause le plus d'embarras aux sociétés de bienfaisance. Les membres suspendus par défaut de paiement se chiffrent chaque année par un montant considérable. Ce n'est pas surtout le manque d'argent qui en est la cause, car la grande majorité des membres qui abandonnent la Société appartiennent à la classe aisée. L'indifférence et la négligence en sont les causes les plus réelles. L'on semble croire que l'on appartient à une société de bienfaisance plutôt pour faire plaisir à un ami que pour protéger sa famille.

Le Trésorier du cercle est aussi souvent coupable par son excès de zèle à faire la collection des contributions à domicile. Rien ne rend aussi négligent et oublieux le membre qui se fie sur le Trésorier pour le paiement et la collection de ses contributions. Le membre serait plus intéressé à sa société et plus soucieux de ses devoirs, s'il comprenait que chaque mois il doit payer ses contributions à date fixe. C'est un excellent moyen de l'intéresser. Il ne s'ensuit pas parce qu'un Trésorier a fait des avances à un membre que l'on doit considérer ce sociétaire en règle avec la Société. Les statuts sont clairs, il faut que le membre ait payé ses contributions. Or lorsque le Trésorier fait des avances d'argent, le membre est quand même sous le coup de la suspension et s'expose à se voir privé et déchu de tous ses bénéfices et avantages. Nous comprenons la position du Trésorier qui n'ose rapporter comme suspendu un membre important, un personnage influent de son cercle. Mais nous croyons que si les sociétaires négligents, à quelques classes de la société qu'ils puissent appartenir, recevaient un avis rédigé dans des termes ne laissant pas de doute sur le fait bien établi qu'ils ne doivent pas s'attendre à se voir collectés de mois en mois, les intéressés seraient plus pressés à payer leurs contributions. Le Trésorier qui fait la collection à domicile rend un bien mauvais service aux membres et s'expose à la critique; s'il néglige une fois de faire sa perception, inévitablement on lui reprochera de ne pas faire son devoir, et au lieu de lui témoigner de la reconnaissance, on ne lui imputera que du blâme. N'est pas un bon membre celui qui chaque mois néglige ou retarde de payer ses contributions. Il vaut mieux qu'il disparaisse au plus tôt des cadres de la Société, car il s'expose, après quelques années, à être privé de ses bénéfices, par sa négligence répétée et ininterrompue. Faites l'éducation de vos membres sur ce sujet. Rappelez-leur les dangers auxquels ils s'exposent si par négligence ou indifférence ils ne se conforment pas aux règlements de la Société. Que les Trésoriers soient généreux mais sévères! C'est le moyen d'enrayer, sinon de faire disparaître, la grande suspension.

#### CORRESPONDANCE

Les officiers généraux de l'Alliance Nationale ont toujours cherché à mériter la confiance des sociétaires par la promptitude avec laquelle ils répondent à toute correspondance qui leur est adressée. Cette promptitude est aussi prouvée que l'on s'intéresse aux questions en cause et démon-

tre à nos membres que leurs intérêts sont sauvegardés.

Cette exactitude dans la correspondance ne doit pas seulement être mise en pratique par le Bureau Exécutif, mais les officiers et les membres des cercles doivent, en retour, apporter la même promptitude en répondant par le courrier suivant aux renseignements ou à tous autres détails qui leur sont demandés.

Le nombre des lettres non répondues est considérable, et l'on ne saurait croire la désorganisation que l'on produit dans un département en négligeant une réponse. Souvent, deux, trois et même plusieurs lettres restent sans réponse. Le résultat, c'est que dans certains cas l'on cause des dommages sérieux à ceux qui sont intéressés. Par exemple, les officiers des cercles sont requis de fournir ou de s'intéresser à la production des documents nécessaires pour compléter le dossier d'un membre défunt. Souvent il s'écoule des semaines, même des mois avant que tous les papiers soient complets. La famille du défunt s'enquiert du retard dans le paiement et croit à la négligence de la Société. Souvent le public s'empare de la chose et notre réputation en souffre. Il en est de même dans les réclamations de bénéficiaires en maladie. Le Médecin en chef constate que dans bien des cas l'on néglige outre mesure de répondre aux renseignements supplémentaires qui sont exigés. Pendant ce temps, le malade et sa famille souffrent parce que la réclamation n'est pas payée.

Nous demandons comme faveur spéciale à nos officiers de cercles de contribuer pour leur part à conserver devant le public la réputation que s'est créée l'Alliance Nationale en faisant honneur promptement à toute réclamation légitime.

#### PAYEZ VOS CONTRIBUTIONS

Un grand nombre de membres sont toujours retardés dans le paiement de leurs contributions mensuelles. Ils n'ont aucune raison de retarder ainsi, mais ils attendent toujours à la dernière minute.

Non seulement ils s'exposent à une foule d'inconvénients, mais ils sont cause d'un travail considérable de la part de leur Trésorier. Un cercle qui a un bon percepteur ne devrait pas abuser de la bonne volonté de cet officier. Le moment viendra où fatigué de la négligence ou de l'apatie des membres, le Trésorier consciencieux abandonnera sa charge, et plusieurs années peuvent s'écouler avant que le cercle puisse le remplacer avantageusement.

Les règlements de la Société veulent que toutes les contributions soient entrées le ou avant le dernier jour du mois. Tout membre qui néglige de se conformer à cette règle s'expose à la déchéance de ses bénéfices et dans bien des cas sa réintégration peut lui être refusée, à raison de maladies antérieures. Dans quelle position se trouve alors la famille de ce membre en défaut? S'il meurt, siens se trouvent privés du certificat d'assurance sur lequel ils comptaient pour leur permettre de vivre convenablement. Un membre sérieux ne peut pas prendre de risques dont les conséquences peuvent être aussi désastreuses. Nous insistons donc pour que nos membres soient ponctuels dans le paiement de leurs contributions. C'est le seul moyen raisonnable de protéger pour eux et leur famille. La Société y trouve aussi son bénéfice, car c'est de cette exactitude que dépend la bonne administration d'une comptabilité suivie et exécutée en temps voulu.

M. OM  
Membre d  
v  
B. P. Pro

Noms  
dont le  
nant le n  
PROPOSE

\*J. R. L.  
Omer Ph  
A. Gibou  
\*W. Laj  
A. Villen  
L. Dubé  
H. Leblan  
Laura F  
Mère.  
J. C. Ro  
Arthur I  
A. A. Di  
Alfred R  
A. J. Au  
Jean Ric  
Joseph I  
Jos. Tre  
E. Laper  
Eug. La  
D. St-Ar  
Mme H.  
Mme A.  
J. C. Gil  
V. J. Sur  
J. B. Bor  
E. Marin  
Eug. Jol  
L. A. La  
Hervé L  
Jos. Lori  
Henri Ta  
J. Charp  
F. Côté,  
E. Le Ro  
A. A. Gé  
L. Leves  
Omer Ne  
C. E. E.  
Alfred Pe  
E. Lamo  
A. Gagne  
E. St-Ar  
Mme N.  
R. Perrar  
Art. Mar  
H. A. La  
Jos. Gu  
L. Johns  
Ulric Gil  
A. Légar  
Joseph D  
J. L. V. I  
Moïse Al  
E. P. Ro  
Alf. Julie

\* Sa phot  
publication.



M. OMER PLANTE,  
Membre du Comité de Sur-  
veillance.  
B. P. Providence No 320.



M. ALB. GIBOUVEAU,  
Substitut du Président gé-  
néral, Cercle Loranger,  
No 322.



M. ART. VILLEMURE,  
Secrétaire-archiviste,  
Cercle Dumoulin,  
No 195



M. LEON DUBE,  
Vice-Président  
Cercle Bic No 245.

LA PREUVE

L'une des raisons capitales pour maintenir votre certificat toujours en vigueur dans notre Société, c'est que vous êtes assuré non seulement que les bénéficiaires de votre certificat recevront toute la protection qu'il prévoit pour eux, mais encore que les officiers et les membres de l'Alliance Nationale, comme un seul homme, sont prêts à vous aider à recueillir les preuves nécessaires pour assurer le paiement de votre réclamation, comme aussi à vous rendre tous les services fraternels nécessaires, si importants et si encourageants pour les survivants dans leur deuil. C'est un grand point, surtout en ces heures où les chagrins et les embarras pèsent si lourdement sur ceux que vous n'êtes plus en mesure d'aider, si ce n'est par votre assurance.

Les accusés de réception pleins de reconnaissance que "L'Alliance Nationale" publie tous les mois dans ses colonnes en sont une preuve; ils prouvent que ceux et celles qui sont l'objet des sympathiques attentions des membres et officiers de l'Alliance sont pleinement satisfaits.

LE PETIT CERCLE

Le nombre n'est pas nécessaire pour l'enthousiasme et les bons résultats.

Un cercle peu nombreux peut faire, proportion gardée, autant qu'un cercle nombreux.

De fait, il y a souvent plus de vraie fraternité dans le petit cercle que dans le grand. Tout cercle qui compte vingt membres devrait se réunir au moins une fois tous les quinze jours, parce que les assemblées sont nécessaires pour nourrir l'esprit fraternel—cet esprit qui rend possible la mutualité.

En outre, le seul moyen pour un cercle de grandir, c'est l'activité. Sans assemblées régulières, point d'efforts pour grossir le nombre des membres. Tous les cercles qui n'ont pas jusqu'ici agi comme devrait le faire un cercle social, sont priés instamment de convoquer une assemblée sans délai et de s'arranger dans la suite pour tenir des réunions fréquentes.

LA CONFIANCE, QUALITE ESSENTIELLE

La confiance est une des qualités nécessaires au recruteur mutualiste qui veut réussir. Il doit avoir confiance en l'association qu'il représente, en lui-même et en son habileté à bien faire.

Sans cette confiance, il est difficile d'obtenir des résultats, quelque effort que fasse un sociétaire. Le meilleur moyen d'échouer c'est d'aborder son homme avec cet aveu intempêtif: Vous n'avez pas besoin d'assurance aujourd'hui, n'est-ce pas?

Le recruteur doit être convaincu tout d'abord de la grande nécessité de la protection pour tout homme. Au lieu de suggérer à quelqu'un des raisons pour remettre à plus tard l'assurance, il devrait le persuader de la nécessité de s'assurer et de s'assurer sans retard.

Si nous sommes imbus de cette confiance en nous-mêmes quand nous sollicitons, les résultats ne sauraient se faire attendre. Les gens sont portés à ne pas ajouter foi à quiconque doute de lui-même.

La pauvreté manque de beaucoup de choses; l'avarice manque de tout.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et des membres des cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de mai 1915.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
P. R. Labrecque, St-Casimir.....		82	18
Omer Plante, B. P. Providence.....		320	7
A. Gibouveau dit Brouillette, Loranger		322	6
W. Lajeunesse, B. P. Viel.....		297	6
A. Villemure, Dumoulin.....		195	5
L. Dubé, Bic.....		245	5
H. Leblanc, St-Paul de Grand'Mère..		165	4
Laura Rochette, St-Paul de Grand-Mère		165	4
J. C. Routhier, Lorrainville.....		391	4
Arthur Baker, Ste-Anastasia.....		161	3
A. A. Dionne, Deschailions.....		238	3
Alfred Racicot, Loranger.....		322	3
A. J. Aubin, Pontiac.....		329	3
Jean Rioux, Chateaubriand.....		333	3
Joseph Lamonde, Marie-Thérèse.....		394	3
Jos. Tremblay, N. D. de Hull.....		64	2
E. Laperrière, St-Eusèbe.....		114	2
Eug. LaRue, St-Flavien.....		141	2
D. St-Arnaud, St-Paul de Grand'Mère		165	2
Mme H. Leblanc, ".....		165	2
Mme A. Dallaire, ".....		165	2
J. C. Gibouveau, St-Roch.....		213	2
V. J. Surprenant, Graton.....		289	2
J. B. Bouffard, Coulonge.....		316	2
E. Marineau, St-Adelphé.....		358	2
Eug. Joly, Pothier.....		379	2
L. A. Lavallée, St-Jacques.....		13	1
Hervé Laroche, Hochelaga.....		29	1
Jos. Lortie, Contrecoeur.....		37	1
Henri Tardif, St-Casimir.....		82	1
J. Charpentier, St-François d'Assise..		100	1
F. Côté, Champlain.....		108	1
E. Le Royer, St-Lambert.....		121	1
A. A. Gélinas, St-Barnabé.....		122	1
L. Levesque, Olier.....		127	1
Omer Noel, Olier.....		127	1
C. E. E. Authier, Olier.....		127	1
Alfred Perron, Ste-Thècle.....		147	1
E. Lamontagne, Bélanger.....		159	1
A. Gagnon, St-Paul de Grand'Mère..		165	1
E. St-Arnaud, St-Paul de Grand'Mère		165	1
Mme N. Morin, ".....		165	1
R. Perrault, N. D. du Cap.....		196	1
Art. Mandeville, Cadieux.....		212	1
H. A. Laroche, Laflèche.....		330	1
Jos. Guay, Laflèche.....		230	1
L. Johnson, Laflamme.....		243	1
Urie Gilbert, Rivière à Pierre.....		265	1
A. Légaré, Rivière à Pierre.....		265	1
Joseph Dion, Rivière à Pierre.....		265	1
J. L. V. Malette, Pointe-Claire.....		277	1
Moise Allard, Graton.....		289	1
E. P. Robichaud, Graton.....		289	1
Alf. Julien, St-Marc.....		308	1

PROPOSEURS CERCLES

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Georges Ledue, Duquette.....		320	1
Thomas Villeneuve, Duquette.....		320	1
R. Millette, Duquette.....		320	1
P. Giroux, Montmorency.....		326	1
Arthur Lamarehe, Chateaubriand.....		333	1
H. Hébert, Chateaubriand.....		333	1
D. Bourdeau, Chateaubriand.....		333	1
E. Gagnon, Chateaubriand.....		333	1
Art. Clermont, Bordeaux.....		335	1
Art. St-Arneau, St-Sévérin.....		350	1
Alfred Trépanier, St-Adelphé.....		358	1
H. Marcotte, Leclereville.....		359	1
Pierre Leclere, N. D. des VII Allég-		368	1
gresses.....		368	1
D. Gaudet, N. D. des VII Allég-		368	1
gresses.....		368	1
T. Shiller, N.D. des VII Allég-		368	1
gresses.....		369	1
J. B. Morin, Ferland.....		369	1
C. Caron, St-Paulin.....		377	1
Eva Vandal, Pothier.....		379	1
Pierre Marin, La Fayette.....		381	1
Mme S. Lamoureux, Françoise de		382	1
Chantal.....		383	1
Aurore Allard, Marie-Antoinette.....		383	1
J. G. Bouehard, Sayabec.....		396	1
J. Morel, B. P. St-Liboire.....		5	1
F. Fortier, Jonquière.....		406	1
Arthur Grenier, B.P. Providence.....		320	1

CHOIX DES SOCIETAIRES

Responsabilité du proposeur d'un membre.

Le proposeur d'un membre comprend-il toujours bien la responsabilité qu'il fait assumer à la Société et les torts qu'il peut causer en faisant admettre un sujet peu désirable, tant au point de vue physique que moral? Il faut qu'il ait en vue autre chose que le gain qu'il obtient par l'admission d'un candidat. Il doit, au préalable, s'assurer si le candidat remplit bien les conditions d'un bon membre. Il doit faire les démarches nécessaires pour connaître l'occupation, le genre de vie, les habitudes et la condition sociale de celui qu'il veut faire admettre. Il doit s'enquérir de la sobriété et de la moralité du sujet, et s'il rencontre des objections sérieuses, il ne doit pas persister dans sa sollicitation. Au point de vue physique, il doit s'informer de la nature des maladies antérieures que le sujet a pu contracter et interroger son candidat sur les antécédents de sa famille. L'histoire de famille présente-t-elle des cas de tuberculose, de cancer, de folie? le sujet est-il issu de tuberculeux ou d'alcooliques? ses parents ont-ils été souvent malades? alors la proposition est inutile, car il expose son candidat à être refusé dans son examen médical. Soyez très prudent lorsque vous présentez un membre, afin d'éviter les embarras que de tels sujets font subir à la mutualité.

\* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

## DE L'HYGIENE SCOLAIRE ET DE SON INFLUENCE SUR LE PHYSIQUE ET LE MORAL DES ECOLIERS

C'est avec plaisir que nous publions un travail très élaboré et très soigné dû à la plume d'un de nos membres les plus distingués, éducateur de marque, M. J. P. Labarre, traité de l'hygiène scolaire avec connaissance; sa longue expérience lui permet d'aborder ce sujet avec confiance, et les conseils qu'il donne sont le résultat d'observations recueillies après de nombreuses années de professorat. Nos lecteurs pourront profiter avec avantage de l'étude d'une question aussi importante qu'est l'hygiène de nos enfants à l'école.

Conférence de M. J.-P. Labarre, Principal de l'École Champlain, à Montréal.

L'âme étant essentiellement unie au corps, ce dernier collabore, à sa façon, à la pensée et au sentiment. C'est par le moyen des sens que l'âme acquiert la plus grande partie de ses idées, et si l'organisme fonctionne mal, la vie intellectuelle s'en trouve ordinairement amoindrie. D'autre part, les organes corporels étant les instruments de notre action extérieure, doivent être assouplis, perfectionnés, pour répondre le mieux possible à leur destination. Ensuite, et c'est à ce point de vue que je traiterai mon sujet, la pédagogie, étant basée sur la connaissance des lois du développement corporel et intellectuel de l'enfant, doit s'occuper de maintenir à l'état sain toutes ses énergies: énergies physiques, énergies intellectuelles et morales, et d'accroître la valeur globale de l'individu par la culture raisonnée de ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

Jusqu'ici toutefois l'école s'est occupée surtout des facultés intellectuelles et morales et n'a attaché qu'une trop faible attention aux qualités physiques, à la santé, au bien-être matériel de l'enfant. Qu'est-ce en effet qu'une bonne école? Une école est réputée bonne, si elle forme des lauréats. Elle est sans doute meilleure qu'une autre qui n'en forme pas, toutes choses égales d'ailleurs; mais suffit-il de décrocher quelques diplômes, si l'on jette ensuite dans la vie, des jeunes gens dont la constitution est faible et chétive par suite du manque d'air, de soleil, et des soins hygiéniques les plus indispensables? N'y a-t-il que les élèves les mieux dotés et les mieux portants qui soient dignes d'attention? Les autres plus nombreux doivent être eux aussi l'objet de sollicitudes particulières.

On estime qu'aux Etats-Unis une moyenne de treize journées de travail pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant (13 journées d'école) sont perdues tous les ans par la maladie, et cela sans tenir compte des jours où la vigueur a diminué par les rhumes, les bronchites, les maux de tête, etc. On voit clairement l'énorme gain social qui serait opéré par la suppression de ces maladies que la science et l'hygiène considèrent comme évitables. N'est-il pas aussi important pour une nation de conserver la santé publique que de conserver ses forêts et ses cours d'eau?

Les hôpitaux et les asiles sont remplis de malades qui travailleraient robustes, vigoureux et intelligents si leur enfance eut été entourée de précautions hygiéniques, de soleil, d'air, d'exercices, de jeu, de gymnastique.

Si l'enfant sort de l'école fort et rempli de notions hygiéniques, les familles ne tarderont pas à adopter tous les principes de l'hygiène; les médecins auront moins de soins médicaux à donner

mais plus de préceptes hygiéniques, et la société ne s'en portera pas plus mal. "Qui vit médicalement vit misérablement" dit Bacon, et pour se passer de médicaments, il faut du soleil, de l'air, de la marche, du jeu, de la propreté, des exercices musculaires, une bonne alimentation, etc.

### I

La culture physique n'occupe pas dans l'école la place que demande son importance; elle est, sinon nécessaire, du moins très utile à la conservation de la santé, au plein développement des organes corporels. Et la santé est nécessaire aux affaires et au bonheur; une forte constitution capable de résister aux labeurs et à la fatigue est indispensable à celui qui veut figurer dans la vie. Bien que notre soin principal doive être intérieur, notre corps ne doit pas être négligé; et l'école doit être au sortir de la maison et de concert avec la maison, la principale agence de diffusion de la santé.

L'homme qui manque d'esprit ne peut y suppléer ni par une grande science, ni par une grande richesse; il en est de même de celui qui manque de santé. Même s'il est riche, il est bien à plaindre, car la santé ne s'achète pas à prix d'argent, comme un habit chez le tailleur. L'adage romain "un esprit sain dans un corps sain" me paraît peindre un homme heureux.

Le programme de l'école contient un article assez intéressant bien que très incomplet sur l'enseignement de l'hygiène; il accorde au point de vue pratique une petite récréation de 10 minutes dans l'avant-midi et dans l'après-midi. Voilà déjà quelque chose de bien, car l'enfant dont les puissances physiques, tranquilles pendant la classe ont été actives pendant quelques moments, reprend d'ordinaire son travail, après cette petite récréation, aussi alerte qu'en entrant à 9 hrs ou à 1 1/4 hr.

Mais ce n'est pas suffisant. L'enseignement d'une gymnastique hygiénique et rationnelle devrait être donné à tous les élèves; tous devraient faire des exercices basés sur les préceptes de la physiologie et en vue du développement des différents groupes musculaires, de l'amplification de la capacité respiratoire des poumons et du rehaussement de la vigueur contractile du cœur; ce qui ne peut se faire qu'avec une direction médicale. Le but de la culture physique est d'aider au développement harmonique des jeunes organismes et non de faire des athlètes. Du reste, est-il certain que les athlètes aient reçu une bonne culture physique? Il faut sans doute leur concéder de bons biceps, mais leur cœur, leurs poumons, leurs organes internes sont souvent en souffrance. Ces athlètes ne résistent pas à une fièvre, à une pulmonie, tandis que des jeunes filles maigres et délicates en relèvent, leur gymnastique a été athlétique et non hygiénique.

Les exercices physiques ne seront pas les mêmes pour les enfants de 8, de 12 et de 16 ans; pour les enfants normaux et pour les anormaux, pour les faibles et les chétifs, pour les robustes et les vigoureux; ils ne seront pas les mêmes dans les moments de tension d'esprit et dans les moments où l'enfant n'a pas la tête fatiguée. Ces exercices ne doivent être ni longs, ni violents; car l'enfant, après un jeu, ou un autre exercice physique où il s'est fatigué, rentre en classe plus mal disposé au travail intellectuel; c'est que toutes les fonctions du cerveau sont solidaires; si pour en reposer une portion, je fatigue celle qui est à côté, j'ai à supporter une double fatigue. Au contraire, après un jeu où l'enfant n'a eu aucune contrainte à subir, aucune attention soutenue à porter, il entre en classe reposé et plus capable d'un travail d'esprit.

En règle générale, la gymnastique et le jeu sont délassants et hygiéniques s'ils requièrent avec le minimum d'attention le maximum de travail musculaire.

(A suivre)

## HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

(Suite)

Après que la maladie a pris fin, que doit-on faire?

La maison, ou au moins, les pièces que le malade occupait doivent être désinfectées ainsi que tout ce dont le malade faisait usage. Tout ce qui peut être détruit doit être brûlé.

Que doivent se rappeler les enfants pour se protéger individuellement contre l'infection et protéger ceux qui les entourent?

Les enfants doivent éviter: de cracher par terre, soit sur le plancher, soit sur le trottoir; de cracher sur leur ardoise; de se mettre les doigts dans la bouche; de se mouiller les doigts sur la langue; de se mettre dans la bouche des objets quelconques (plumes, crayons, etc.); de mâcher de la gomme ayant servi à un compagnon, ou de manger des choses dans lesquelles un autre a mordu; de se servir de sifflets, de tire-pois ayant servi à d'autres; de mouiller avec la langue des objets que l'on veut coller; de tousser ou d'éternuer sans se couvrir la bouche d'un mouchoir; de manger sans s'être préalablement lavé les mains avec de l'eau et du savon; de négliger la propreté du corps et des mains.

D'après le rapport de M. Geo. D. Porter, Secrétaire de l'Association Canadienne pour l'Enrayement de la Tuberculose, l'on aurait de toute part accompli un travail sérieux pour prévenir le développement de la tuberculose au Canada. Les gouvernements tant fédéral que provinciaux et les grandes villes auraient contribué en argent et en œuvre à faire l'éducation du peuple sur cette importante question. Non seulement l'on aurait pourvu à ceux qui sont atteints de cette terrible maladie, mais des instructions et des lectures avec projection électrique ont été données par des personnes compétentes sur les mêmes précautions à prendre pour améliorer sinon faire disparaître les ravages causés par ce fléau que l'on pourrait qualifier de national. Ainsi le gouvernement fédéral a voté une somme considérable, mise à la disposition de l'Association Canadienne pour la prévention de la tuberculose. Dans la Colombie Anglaise la législature locale a voté \$75,000 pour l'érection d'un sanatorium à Tranquille et a promis des lois sévères pour supprimer la tuberculose parmi le bétail. Dans l'Alberta, l'on a promis de subventionner les institutions d'ordre privé qui s'occuperont de tuberculose et \$11.95 par semaine pour le soutien des malades. Dans la Saskatchewan, une forte subvention a été votée pour la construction d'un sanatorium à Qu'Appelle à condition que les autorités locales s'intéressent à la question. Au Manitoba, \$60,000 ont été votés pour un sanatorium à Ninette où il y aura 60 malades et \$2,000 par semaine pour chaque malade. Dans l'Ontario, le gouvernement accorde une somme égale à un cinquième du coût de construction et un montant de \$2,000 par semaine pour l'entretien des malades. Les villes de Kingston, Brandford et Windsor ont aussi accordé une allocation locale. Toronto a voté \$200,000 pour les institutions à Weston et Gravenhurst. Berlin a donné \$15,000 à une institution locale. La province de Québec a voté \$10,000 à l'œuvre. Montréal a donné \$6,000 à

deux dispensaires. La ville de Québec a aussi souscrit généreusement à cette fin. Dans l'île du Prince Edouard, on a fondé un établissement sous la surveillance du gouvernement local. La Nouvelle Ecosse a promulgué des lois très modernes pour le contrôle de la tuberculose et a subventionné largement son établissement de Kentville. Halifax a donné \$1,000 et cinq acres de terrain en plus d'une allocation annuelle; des inspecteurs régionnaires auront la surveillance des tuberculeux de cette province. De toute part, l'on semble redoubler d'énergie pour combattre l'expansion de la tuberculose. Il est à espérer que ces travaux produiront un résultat appréciable.

### POUR LES 'BLESSES' DE L'ONTARIO L'HISTOIRE SE REPETE

Les persécuteurs et les amis d'il y a cinquante ans.

Pour se reposer des cancanes et des luttes actuelles, rien n'est plus intéressant que de relire les vieilles publications, mais vieilles d'au moins trente, quarante ou cinquante ans! Il est toujours doux de goûter le témoignage de sympathie et de revoir les anciens champs de bataille, quand on s'y est couvert de gloire.

Autrefois comme aujourd'hui, les Canadiens-Français rencontraient chez leurs voisins de chauds amis et de chauds adversaires, selon qu'ils étaient clairvoyants ou étroits. Ainsi, au moment d'entrer dans la Confédération, certains brouillons de la minorité protestante de Québec crient à l'invasion et au martyre, à peu près comme la majorité ontarienne de 1915. Voici un extrait de chronique de la "Revue Canadienne" (novembre 1866).

"Elles sont à l'œuvre ces prétendues victimes de notre intolérance religieuse; une requête signée par des instituteurs protestants adressée à la Reine vient d'être livrée à la publicité. Incapables de trouver un argument plausible contre les lois d'éducation qui nous régissent, ils s'attaquent à leur fonctionnement, et sont obligés d'avoir recours au mensonge et à la calomnie pour soutenir leurs prétendus griefs. On va jusqu'à affirmer dans cette requête que bon nombre de protestants du Bas-Canada ont été forcés de s'expatrier (comme les Irlandais de Russell) pour échapper aux injustices flagrantes dont ils avaient été victimes en matière d'éducation.

"Et c'est avec une loi qui accorde à toutes les minorités indistinctement le droit de se constituer en municipalités scolaires séparées, d'établir l'enseignement qui leur convient et de participer proportionnellement à leur nombre aux octrois du gouvernement, que l'on prétend faire croire à de pareilles énormités. Nous nous refusons à admettre que ce soit là la manière de voir d'une portion considérable des protestants du Bas-Canada. Tout notre passé est là pour prouver que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, nous avons poussé la libéralité jusqu'à ses extrêmes limites; et les statistiques officielles établissent que s'il y a eu inégalité dans la répartition des deniers publics affectés à l'éducation, c'est la minorité protestante qui en a eu constamment le bénéfice. . . Ce qui les incommode, ce qui les agace par-dessus tout, c'est de voir que nous avons des écoles catholiques. J'en suis désolé, mais enfin, franchement, nous ne pouvons pas nous en passer, c'est le mot."

N'est-ce pas que l'histoire se répète exactement, après un demi-siècle? La minorité protestante de Québec, qui se déclare si parfaitement respectée,



M. J. E. LA BROSSE,

Maire de Central Falls, R. I. et ex-Trésorier de l'Alliance Nationale, Cercle Bêland No 159.

C'est avec plaisir que nous présentons à nos confrères de l'Alliance Nationale un des nôtres qui par son travail et ses qualités exceptionnelles a su gagner la confiance et l'estime non seulement de ses compatriotes, mais de la majorité de ses concitoyens à Central Falls, lesquels, l'automne dernier lui ont fait l'honneur de le choisir pour présider l'administration de la ville en qualité de Maire.

M. J. E. La Brosse est encore un jeune homme; il est né à Ripon, Co. Labelle, le 29 mai 1873; en 1895 il épousa Mlle Diane DeBlois et alla s'établir à Central Falls, où depuis 20 ans il est le représentant du journal "La Presse".

Notre confrère est un mutualiste dévoué et un ami sincère de l'Alliance Nationale; c'est grâce à son dévouement que nous comptons aujourd'hui dans la ville de Central Falls le cercle Bêland No 159 et le cercle Madeleine de Verchères No 380.

Nous lui offrons nos sincères félicitations et formulons le vœu que son terme d'office comme Maire soit tout à son honneur et à l'avantage de ses administrés.

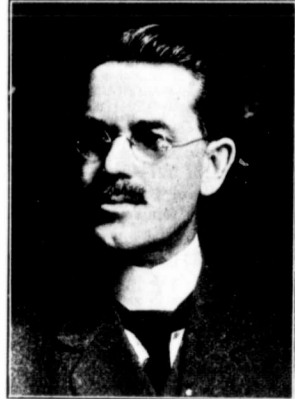
qui reçoit sa large part de subsides, ne rougit-elle pas des soupçons calomnieux des agitateurs bornés de 1866? Et la majorité ontarienne n'y verra-t-elle pas les tristes grands-parents de ses lois persécutrices?

Nous voudrions terminer cette note sur une parole amie, sur un témoignage illustre rendu à notre race par l'honorable Adam G. Archibald, depuis gouverneur du Manitoba, témoignage qui trouve, lui aussi, grâce à Dieu, des échos chez les nobles défenseurs de la cause française dans l'Ontario. Nous le publierons dans un prochain communiqué.

### LES FRANÇAIS AU CANADA

Un ecclésiastique français qui habite le Minnesota nous écrit:

Je suis tout-à-fait d'accord avec l'académicien français dont vous donniez dernièrement les appréciations louangeuses du français parlé au Canada. Partout et en toute occasion, j'ai maintenu que le français parlé au Canada avec ses teintes et ses expressions toutes nationales, et dont il ne faudrait jamais se départir, est bien supérieur au français parlé par le populo en France, au foyer, dans les rues et les places publiques



M. B. A. BOURGEOIS,

Trésorier, Cercle Evangéline No 259.

Il nous fait plaisir d'offrir à notre confrère M. B. A. Bourgeois, Trésorier de l'Alliance Nationale, cercle Evangéline No 259, nos sincères félicitations à l'occasion de la promotion bien méritée qu'il vient de recevoir. Cette marque de confiance de la part des autorités de "l'I. C. R." lui fait honneur ainsi qu'aux Acadiens.

M. Bourgeois est maintenant Assistant attitré du contrôleur et Assistant Trésorier avec bureau permanent à Moncton. Notre confrère est au service de l'Intercolonial depuis plus de 30 ans. Cette promotion ajoutée à sa réélection, tout dernièrement, à la Caisse de Prévoyance, témoigne bien de la popularité et de l'estime qu'on a pour lui.

Nos sincères félicitations à notre compatriote.

et dans les assemblées sociales et populaires. J'en parle à mon aise et avec connaissance de cause étant né en France, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de vingt ans et où j'ai voyagé dans toutes les provinces et localités distinctes.

Que les prétendus intellectuels—en réalité ignorants ou "anti french canadiens"—cessent de nous chanter que le parlé français du Canada n'est pas du bon français de France, ce en quoi ils disent beaucoup de vrai du reste, car le français du Canada n'est pas le baragouinage que l'on entend partout en France, mais c'est du français très intelligible et susceptible d'être compris par tous ceux qui entendent la langue française. C'est plus que l'on peut dire du parlé (sic) populaire parlé en France.

Le Devoir, 22 mai 1915.

### LE TESTAMENT DU JUGE BEAUDIN

CE DOCUMENT REVELE BIEN TOUTE LA NOBLESSE DE CARACTERE DE SON AUTEUR

Le distingué magistrat qui vient de disparaître a imprimé jusque dans son testament ce cachet de noblesse et de sobriété dont il marqua, de son vivant, son langage et ses actes. Le document tout entier tient dans quelques lignes à peine. . . "Je lègue à ma femme" dit-il en substance, "tous mes biens meubles, immeubles, assurances, etc., sachant qu'elle fera son devoir dans la tâche qui lui incombe d'en disposer pour le meilleur avenir de nos enfants."

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Notre-Dame de Hull No 64—A la famille de M. Adélar Godin, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Olier No 127—A la famille de feu Monseigneur Adélar Langevin, Archevêque de St-Boniface—A la famille de M. J. Ernest Pepin à l'occasion du décès de ce dernier.

Bruchési, No 135—A M. Arthur Dufresne, à l'occasion du décès de sa sœur.

St-Jean-Baptiste No 149—A la famille de M. Frédéric Villeneuve à l'occasion du décès de ce dernier.—A M. A. Langevin, à l'occasion du décès de son fils.

Béland No 159—A M. H. J. Messier à l'occasion du décès de son épouse.

Crémazie No 171—A la famille de l'Hon. Juge Siméon Beaudin, à l'occasion du décès de ce dernier—A la famille G. Desjardins, à l'occasion du décès de ce dernier.

St-Apollinaire No 187.—A MM. Ferdinand et Arthur Croteau, à l'occasion du décès de leurs épouses.

Le Gardeur No 188.—A M. Romuald Breton, à l'occasion de la mort de sa fille.

Duquette No 320—A la famille de l'Hon. Juge Siméon Beaudin, à l'occasion du décès de ce dernier.

Lavallée No 345—A M. l'Abbé W. Lessard, à l'occasion du décès de sa sœur.—A M. J.-B. St Pierre, à l'occasion du décès de sa belle-mère.—A M. D. A. Daignault, à l'occasion du décès de son fils.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 21 avril 1915.

A l'Alliance Nationale. Messieurs,

Veuillez accepter mes plus sincères remerciements, pour la promptitude avec laquelle vous m'avez fait parvenir le chèque au montant de \$1000, l'assurance de mon mari.

Mde Jos. Laurier.

L'Alliance Nationale, Montréal.

Messieurs,

Ci-joint le reçu de Alice-Maud Whitehouse, (Mme Emile Loiseau), pour le chèque de \$1000.00 en paiement du certificat de dotation No 31241.

Madame Loiseau vous prie d'agréer ses remerciements sincères pour la promptitude avec laquelle vous avez mis à régler cette affaire.

Votre tout dévoué,

Ernest Messier, Ptre.

Sweetsburg, 21 mai 1915.

Alliance Nationale,

J'accuse réception de votre chèque de \$1000.00 en règlement de la réclamation de la police que mon mari feu Désiré Lauzon détenait dans votre association. Quoiqu'elle fut la dernière avertie elle a été la première à payer.

Je félicite et remercie beaucoup la Société pour sa promptitude à régler cette réclamation.

Votre toute dévouée,

Dame Veuve Désiré Lauzon.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER AU 31 MAI 1915

Caisse de Dotation	
Recettes	
Contributions, \$29,734 68—Intérêts, \$3,169.00	\$ 32,903.68
Balance au 30 avril 1915	1,866,160.30
	\$1,899,063.98

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés	\$ 16,000.00
Invalides \$750.00 Pension 70 ans, \$700.00	1,450.00
Caisse gén. (5, %), \$1,486.73 Divers, \$304.84	1,791.57
	\$ 19,241.57
Balance au 31 mai 1915	1,879,822.41
	\$1,899,063.98

Caisse Centrale des Malades	
Recettes	
Contributions, \$7,825.86 Intérêts, etc, \$753.49	\$ 8,579.35
Balance au 30 avril 1915	427,718.62
	\$ 436,297.97

Déboursés	
Indemnités, \$10,462.03 Remboursements, \$15.95	\$ 10,477.98
Caisse gén. (5, %), \$391.29 Divers, \$80.07	471.36
	\$ 10,949.31
Balance au 31 mai 1915	425,348.63
	\$ 436,297.97

Caisse d'Épargne des Cercles	
Recettes	
Dépôts, \$4.30 Intérêts, \$8.00	\$ 12.30
Balance au 30 avril 1915	5,081.89
	\$ 5,094.69

Déboursés	
Cercles	\$ 5,094.69
Balance au 31 mai 1915	5,094.69
	\$ 5,094.69

Caisse Générale	
Recettes	
Caisse dotation et des malades (5, %)	\$ 1,878.02
Rétribution, \$2,340.50 Drt. et Hon. \$213.00	2,553.50
Revue, \$196.35 Fournitures, \$413.22	609.57
Intérêts, \$5.03 Dépôts RE prêts, \$5.00	9.03
Assurance Officiers, \$	482.08
Fonds de Secours, \$6.44 Frais audition, \$70.00	76.44
Divers, \$	186.71
	\$ 5,795.35

Déboursés	
Organisation, \$1,632.24 Propaganda, \$	\$ 1,632.24
Fournitures, \$212.30 Revue, \$149.82	362.12
Lumière, \$7.05 Poste, etc \$150.91 Papeterie, \$65.25	223.21
Salaires Officiers, 758.32 Emp. Bureau, 1,074.48	1,832.80
Divers, (Bureau), \$83.89	83.89
Frais voy. Off. \$	30.00
Session C.G. \$30.00	30.00
Ass. Gar. Off. Cl. et B. P. Remboursement, \$2.00	2.00
Divers \$	38.02
Services actuels, \$182.50; Mobilier \$76.62	\$ 259.12
	\$ 4,906.45
Balance au 30 avril 1915	185.39
	\$ 5,091.75
Balance au 31 mars 1915	703.69
	\$ 5,795.35

Placements des Fonds	
Fabriques	\$ 146,149.99
Municipalités Scolaires	69,422.04
Municipalités	116,830.00
Prêts Hypothécaires	1,846,331.94
Dépôt Gouvernement N.B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'Épargne Canadian of Commerce	30,125.71
Immeuble	62,455.66
Prêts sur certificats	30,301.81
	\$2,311,617.09

Résumé	
Caisse de dotation, surplus	\$1,879,822.41
Caisse des Malades	425,348.63
Caisse Générale	703.69
Caisse d'Épargne	5,094.69
Surplus de remise	647.76
	\$2,311,617.09

Attesté à Montréal 31 mai 1915	
Certifié correct.	
F. X. BARIL, A. E. LECAVALIER, P. A. BROSSAULT, } Auditeurs	
O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, } Auditeurs	

ANNUE AUX VIEILLARDS (70 ANS) CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION				Cert. Partic.	ANNUE	
	Cercle ou B. P.	Age	Date	Montant		Echéance	
F. X. Giroux	Courville No 386	53	30-6-98	\$1000	\$100 00	2-4-15	
St. L. Archevêque	St. Pierre No 8	54	3-7-93	1000	100 00	8-5-15	
Chs Leblanc	Joliette No 17	54	19-10-93	1000	100 00	29-5-15	
O. Biroleau-Lafleur	Argenteuil No 84	54	8-7-95	1000	100 00	23-5-15	
J. L. A. Surveyer	Richeieu No 102	54	14-4-96	2000	200 00	15-5-15	
Pierre Lajunessse	St. Pie No 68	54	25-3-95	500	50 00	22-5-15	
Louis Bernier	N. D. Gratby No 116	54	5-6-97	500	50 00	21-5-15	
Wm. Marchand	Ste Martine No 45	52	1-7-94	1000	100 00	30-5-15	
Jos. Deslauriers	Beauharnois No 3	49	16-5-93	1000	100 00	30-5-15	
Elie Hébert	Contreleur No 37	50	8-4-94	500	50 00	21-5-15	
J. F. Comte	Delormier No 112	52	22-3-97	500	50 00	28-5-15	

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date		Date	Age	Cause	
1875	J. E. Loiseau	19	Membre détaché	13-3-07	1000	31-3-15	27	Tuberculose généralisée.	F. H. Pickel.
1876	Art. Frenette	2	St-Marc No 308	2-6-14	500	3-4-15	21	Fièvre typhoïde.	J. E. Voisard.
1877	Henri Leblanc	34	St-Paul de Grand'Mèr	28-12-09	500	12-4-15	41	Accident.	A. Ferron.
1878	Doria Morin	24	St-Stanislas d'Ascot No 200	6-5-08	1000	22-4-15	33	Affection mitrale	A. H. Martel.
1879	Frédéric Villeneuve	33	St-Jean Baptiste 149	24-8-00	1000	23-4-15	48	Diabète.	Philippe Roy.
1880	Donat Aumais	20	N.D. de la Garde No 24	27-11-98	1000	24-4-15	36	Bronchite.	L. N. Cyphot.
1881	Chald Arcand	18	Lamaudrie No 363	14-4-13	500	25-4-15	20	Pneumonie	J. G. LeBlanc.
1882	J. Ernest Pepin	19	Olier No 127	25-9-11	1000	1-5-15	22	Pleurésie.	Ed. Roy.
1883	J. Art. Limoges	20	St-Louis de Terrebonne No 26	20-11-01	1000	2-5-15	34	Pleurésie.	C. F. Painchaud.
1884	Delphin Gagnon	30	Bégin No 356	3-6-08	500	4-5-15	37	Fièvre typhoïde	Z. Malo.
1885	J. Ls Bourdon	20	St-Frs-Xavier No 65	25-10-05	1000	4-5-15	29	Congestion du foie	J. Leprohon.
1886	Alex. Favreau	35	Boucherville No 262	28-10-06	1000	4-5-15	44	Pneumonie.	J. Richardson.
1887	Jos. Martineau	18	St-Anastasiae No 161	4-6-05	1000	5-5-15	28	Fièvre intestinale.	H. Cholette.
1888	Désiré Lauzon	35	St-Justine No 58	14-12-03	1000	6-5-15	46	Hémorragie cérébrale.	J. A. Viger.
1889	Armand Allard	25	St-Hyacinthe No 67	5-11-07	1000	7-5-15	25	Pneumonie.	F. X. Baril.
1890	Joseph Daviau	33	St-Genéviève de Batiscan No 125	28-5-05	1000	11-5-15	43	Tuberculose pulm.	A. E. LeCavalier.
1891	Albert Lavoie	39	St-Elzear No 345	5-1-11	500	28-5-15	44	Accident.	P. A. Brossault.
1892	Jacob Demers	38	Princeville No 32	5-6-98	500	30-5-15	55	Cancer d'estomac.	

L'oe ne so téré et epen bres à publi des ce lité serait bien c la Su statu un se la pro bénéf leur s de le Ce que c engag séanc cercle régler intérêt rense souci naître peut mais devra No de no consi L'a est m dence Un ami c sonna Lo ou d ces d comt des p d'un Qu la pa on N AB P. G. T., T Le \$1.00 d'imp No 1 694 St- don, S Réun. No 3 671 St- 80. No 6 Chapel J-Huif St-Hub S. E. 401 Paul.

ASSEMBLEES DE CERCLES

L'on se plaint dans certain cercle que les séances ne sont pas intéressantes à cause du manque d'intérêt et de l'indifférence des membres. Il y a cependant mille et un moyens d'attirer les membres aux assemblées, soit par des lectures d'intérêt public que pourrait donner la classe dirigeante des cercles, soit en y discutant des sujets d'actualité. Une question bien importante à discuter serait l'interprétation de nos règlements. Combien de membres ignorent leurs obligations envers la Société et connaissent peu ou point nos statuts. Ceux qui savent lire n'ont jamais lu un seul de nos articles. Ils ignorent complètement la procédure qu'il faut faire soit pour réclamer des bénéfices ou se tenir en règle avec la Société. S'il leur survient des embarras ils sont seuls coupables de leur apathie et de leur désintéressement.

Ce serait un grand service à rendre aux illettrés que de les guider et de leur faire connaître leurs engagements vis-à-vis la Société. Si à chaque séance le président ou un membre influent du cercle discutait un article quelconque de nos règlements les assemblées seraient des plus intéressantes et les membres seraient mieux renseignés. Il est pénible de constater le peu de souci et d'intérêt que l'on apporte à bien connaître le rouage de notre administration. L'on peut être excusable d'ignorer les petits détails mais les grandes lignes de notre administration devraient être connues de tous nos membres.

Nous espérons que cette suggestion de l'étude de nos règlements aux assemblées de cercle sera considérée sérieusement et qu'elle sera pratiquée.

PENSEES.

L'amitié, ou plutôt la liaison entre les femmes, est moins l'effet de la sympathie que des confidences qu'elles se font réciproquement.

Un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme, si elle est vertueuse et raisonnable.

CARTES DE CERCLES

Lorsque de la circonscription porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur. Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, Nap. Chartrand, Prés. 634 St-Antoine; J. Lefebvre, Md.-E., 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailles; Hector Leduc, T., 19 Ste-Emilie. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
- No 3—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e, 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
- No 5—Cl. VILLE-MARIE, Montréal, Raoul Daoust, S.-A., 571 St-Antoine; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; J.-S. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O. Tél. Uv. 2594. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle Ruby, 98 Fulford.
- No 6—Cl. SACRE-COEUR, Montréal, Rév. F.-L.-T. Adam, Chapelain, chan. hon.; J.-O. Pesant, Sb. P. G., 583 Champlain; J.-W. Michaud, Prés., 548 Pte. St-Jacques; J.-A., 1393 St-Hubert; W. Dufault, T., 784 Ontario E.; J.-A. Lapiere, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

- No 7—Cl. STE-ANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust, S.-A.; M. C. Bezner, T. Réun. 3e mer., 7.30h. p.m., salle Bezner & Daoust.
- No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 235 Beaudry.
- No 9—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier. Aldéric Boileau, S.-A., Isle Bizard; A.-Z. Liberman, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m., chez le notaire J.-B. St-Antoine.
- No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Hélie, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle Quintal.
- No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, Jos Turgeon, Prés. J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; P.-G. Pouyer, T., 1055 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phone Mont 773. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
- No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A., et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine. S.-A., 15—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne s. S. Thibaudau, N.-E.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudau.
- No 22—Cl. ST-ANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durin.
- No 24—Cl. NOTRE-DAME de la GARDE, Isle Perrot, Joseph Laundon, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.3h. p.m., bureau de M. le curé.
- No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, E.-P. Bédard, S.-A. et T. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
- No 26—Cl. ST-LOUIS, de TERREBONNE, M. l'abbé Jos. Comte, 54-Maple; Art. Saurcier, Prés.; Alf. Ouellet, S.-A. Onias Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.
- No 29—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, S.-A., 819 Nicolet; W. Desjardins, T., 236 Chambly. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., 1807 Catherine.
- No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Abchigan, Amédée Dugas, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 3h., salle publique.
- No 37—Cl. CONTRECEUR, Alb. Charron, fils S.-A.; Moise Martin, T. Réun. lun., chez M. le Président, 715h.
- No 42—Cl. ST-VINCENT, Montréal, L. P. Bélanger 392 Poupert S.-A.; Henri Lauzon, 1334 Lafontaine E., T.; H. A. Quintal, 1331 Ste-Catherine E. Méd. Ex. Réun. dern. jeu., 8h., 82 Bessville.
- No 44—Cl. ST-LOUIS, Montréal, G.-A. Mailloux, S.-A., 909 de Montigny E.; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Brault, 567 rue Berri.
- No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. Réun. dern. dim., après vêpres, 4h. p.m., chez M. J. Lafleur.
- No 49—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine, J.-S. Ashby, S.-A.; 15, 19e Ave. Robineau Frs., T., 23, 15e Ave. Réun. 1er et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
- No 60—Cl. ST-GUILAUME, Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T. Réun. 3e dim., 7h. Salle Publique.
- No 61—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Dérome, S.-A.; A.-J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
- No 68—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
- No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
- No 65—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphanie, Geo. Dufort, N.P., S.-A.; Edr. Majoue, Trés. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, N.P.
- No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Durancour, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h.
- No 67—Cl. ST-JACQUES, Hor. St-Germain, N.P., S.-A., 93 Mondor; Eug. A.-J. Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo L. Le Comte, Md.-E., 191 3/4 Girouard. Réun. 1er et 3e mer., 7 1/2 Mondor.
- No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupéré, Prés. 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-E., S.-A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 905 Adam. Réun. 3e lun., 8h. p.m., 189 Letourneau.
- No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Jos. Sylvestre Prés.; E. Landry, Md.-E.; Cha l'Heureux, S.-A. et T. Réun. 2e jeu., 7.30h. p.m.
- No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mardi 8hrs. p.m., salle Grégoire.
- No 79—Cl. BOURGET, Montréal, A. Corsin, Md.-E., 232 St-André; Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 1er et 3e ven., 5.65 de Longitude Est.
- No 80—Cl. PIERREVILLE, H.-L. Shooner, S.-A.; R. Shooner, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shooner.
- No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T.; Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.
- No 92—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J.-A. Vadebonccour, S.-A.; Emery Brière T. Réun. 15e et dern. du mois. Edifice Bélaïr, 8.30h. p.m.
- No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
- No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, Md.-E.; Jos. Poiré, Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
- No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
- No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapelain; N.-E. Papillon, Sb. P.G., 136 Richelieu; L. H. Noreau, Prés. 245 St-Jean; Ferd. Côté, V. P., 42 Lavigne; J.-N. Gingras, S.-A., 29 Berthelot; J.-E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 87 d'Aligouin.
- No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, A. Castonguay, Prés. 5 Fabre, (arrière); Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, Trés., 42 Lanaudière; J.-R. Picard, Md.-E., 1233 Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au 398 Papineau.
- No 114—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J. E. Briscois, S.-A., 1240 Ontario E., J. G. A. Filion, T., 1243 Ontario E. Réun. 4e mer., Salle Club Lemieux, club Ibergville et Lafontaine, 8h. p.m.
- No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.-A.; P.-A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Senecal, S.-A.; H. du Couvent, Md.-E., 2 Ave du Dépot, Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O. 8.45h.
- No 118—Cl. GARNEAU, Montréal, Mose Vincent, S.-A., 1088 des Erables; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Lalonde, 71 Vinet, 8h. p.m.
- No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P.G.; J.-P. Jacob, Sb. P.G.; T.-L.-N.-E. Laroussière, Md.-E. Réun. 3e dim., zh. p.m., salle Leclerc.
- No 124—Cl. TRIPLIVUEN, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 149 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle de la C. O. C.
- No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Barbeau, Sb. P.G.; J. A. Trudel Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand-messe à la salle Biron.
- No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, A. Constantin Prés., 1182 de St-Valier T. Ratelle, S.-A., 3043 de l'Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 510 Henri-Julien, Réun. 2e et 4e mer., 7.45 de St-Valier, 8h. p.m.
- No 127—Cl. O'LEIR, Montréal, Hyp. Courties, Prés.; Léopold Austin, S.-A., 34 St-Sulpice; C. E. E. Authier, T., 400 Rachel est; Omer Noel, Md.-E., 156 Parc Lafontaine, Réun. 3e mer., 1061 rue St-André, 8h. p.m.
- No 135—Cl. BRUCHESI, Montréal, R. H. Bénard, S.-A., 805 Fulford; Art. Dufresne, T., 416 Champlain; Z. Comtois, Md.-E., 227 Av. Laval. Réun. 1er et 3e ven., 5.88 Plessis, 8h. p.m.
- No 140—Cl. CHICOUTIMI, D.-V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, Réun. 1er ven., Salle de la Fédération Ouvrière.
- No 145—Cl. ST-PIERRE DE LIENS, Ville Ste-Pierre, H.-C. St-Amour, S.-A., 269 St-Jacques; Henry Dauth, T., 25, 5e-Ave. Réun. der. dim. Hôtel de Ville.
- No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daignault, S.-A., 763 Charlevoix; J.-A. Giard, T., 1389 Bourdon; J.-N. Pitroche, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 1.49 Hertz, 8h. p.m.
- No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-E. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
- No 50—Cl. LARTIGUE, Montréal, Cam. Bazinet, Sb. P.G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.-A., 4007 Notre-Dame E.; L. Lachapelle, T., 231 de Boucheville, quart. Ligue P. P.; Deschateaux, Md.-E. Réun. dern. mer., salle Guy, 25 de Boucheville.
- No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. A.S. Piédalue, S.-A. et T., 150 St. Germain. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-sol, église du S.-C.
- No 155—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, V. P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle publique.
- No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. J. James Fontaine, S.-A., 149 St-Gaulin; J.-B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., salle Eagleson, club Main et Clinton.
- No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., salle Collège Commercial, 50 Galt, 8h. p.m.
- No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savagé, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., au bureau du Dr Lamarche, 8h. p.m.
- No 163—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit, Prés., 340 Charron; L.-C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington. Verdun, Réun. 3e mer., 8h. p.m., 288 Charron.
- No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés. 40 de Gaspé; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; H. Blain, T., 76 Casgrain; Dr J. A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réun. 2e, 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
- No 172—Cl. FRONTENAC, Montréal, Armand Lefrançois, Prés., 474 Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 1772a Henri-Julien; Geo. P. Viau, T., 509 Berri. Réun. 2e, 4e lun., 5.65 de Montigny, 8h. p.m.
- No 173—Cl. ST-CONTANT, Montréal, J.-E. Morier 2116 Ontario E. P. B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; L. L. Appleman, T., 456 Berri; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester E. Tél. Bell Est, 3424. Réun. 2e, 4e mer., 5.65 de Montigny E. 8.30h. p.m.
- No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Mat. Meilleur, Prés., 106 Grande Avenue; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
- No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 29 Dufresne; Luc Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun., 5.30-Oranger, 82 Bessville, 8.15h. p.m.
- No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien, S.-A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
- No 182—Cl. RACINE, Weedon, J.-P.-C. Lemieux, S.-A., T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
- No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.15h., à l'hôtel St-Prospier.
- No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30h., p.m.
- No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A., Art. Croteau, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
- No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; H. Lagueux, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des forestiers, 1h. p.m.
- No 190—Cl. ST-FERDINAND, S.-A. P. A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
- No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford J.-E. Grégoire, S.-A. et T. Réun. 3e dim. après grand-messe, chez M. J.-E. Grégoire.
- No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villemure, S.-A., et T. Réun. 3e st-un., 7h. p.m., salle Villemure.
- No 200—Cl. ST-ANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théo. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim. après la messe, salle des commissaires d'écoles.
- No 204—Cl. PIE X, West Shefford, O. M. Normandin, S.-A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
- No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
- No 209—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P., S.-A.; J.-H.-A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
- No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., à la gare du Q.C.R.
- No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Valm. Deveau, S.-A. Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
- No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Gibo, S.-A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 3e dim. après 8h.30 le Secrétaire.

No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.-A., 168 d'Alouettes; Emile Jalbert, T., 16 Dorchester. Réun. 3e juil. 8 h. pm., 7 rue Charest.

No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim. 7.30 p.m., école catholique, village.

No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capelton. J. H. Goulet S.-A. et T. Réun. 3e dim. 11h. a.m., à l'école paroissiale.

No 232—Cl. d'ORVILLE, Sherbrooke. H.-N. Brien, Prés.; 77 King Alb. C. Demers, S.-A. et T. 64 Prospect. Réun. 3e dim. 1.30h., au bureau de la Cie de Fraîs Fabriques, 77 King.

No 235—Cl. ROBERVAL, Aubestons. J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Côté, S.-A., et T. Réun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.

No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval. Théod. Dulude, S.-A., et T. Réun. dern. dim., 7h. pm., à la sacristie.

No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beaupré, S.-A.; Nap. Rousseau, fltas. T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.

No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton. Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e lundi, 7.30 h. du Conseil.

No 251—Cl. de la PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead. Geo. Boisvert, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à midi, chez M. P.-A. Blamette.

No 251—Cl. ST-VENANT, Paquetville. Co. Compton. O. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 253—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Willodfroy. Vbr. S.-A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—Cl. ROYAL, Montréal. J.-D. Marcotte, S.-A., 1002 Henri-Julien; J. H. Girard N. P. T. 1844 Boulv. St-Laurent Réun. 4e ven., 8h. pm., à 1844 Blvd St-Laurent.

No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.-A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forget.

No 302—Cl. O.K.A. Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e jeudi, 1.30h. p.m., au collège.

No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal. J.-Bte. Huot, S.-A. 3188 St-Hubert. T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dohode, 2468 de Chateaubriand.

No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.-A., 261 Boyer, R. Millette, T., 635 Béri. Réun. 1er et 3e juil., 8h. p.m., 149 Béri.

No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.-A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères. Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal. Jos.-E. Laforest, S.-A., 2061 Bid St-Lazare, Art. Lagarde, T., 2602 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 551 Bélanger.

No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Eren. Charette S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. Jos. T. Simonneau, S.-A., 334, 5e Avenue, qrt. Rosemont; D. Bourdeau 1725 Masson. T. Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1880 Masson.

No 338—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain. D. Lavergne, S.-A.; Hild. Cantin, T. Réun. 2e mer., 7h. pm., à l'hôtel de ville.

No 340—Cl. GUIGUES, Jos. Houle, S.-A.; Henri Côté, T. Réun. 2e dim., 7.30h. p.m., salle Nuzio.

No 341—Cl. GUAY, Montréal. A.-L. Gariépy, P.; C. Lamontagne, S.-A., 921 Marquette; P. Monahan, T., 2632 Bordeaux. Réun. 1er et 3e ven., sous-sabaissement église St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal. Jos Béluze, S.-A., 687 Colbrooke, G.-A., Décarie, T. 540 Bid Décarie. Réun. 1er, 3e mer. 8h. p.m., 638 Bid Décarie.

No 344—Cl. de La VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ig. Duménil, S.-A. et T.; J. P. Decosse, Md.-E. Réun. dernier dim. 8h. p.m., salle publique.

No 347—Cl. LA PÉRADE, Ste-Anne de la Pêraze. Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Lebrun.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks. Ros. Thibert, S.-A., 95, 3e avenue; A. Montbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354—Cl. MORINVILLE, Alberta. H. Boissonnault, S.-A. et T. Réun. 2e mardi 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST-ALBERT, Alberta. Jos. Quimet, S.-A.; T. Réun. 2e juil., 8h. pm., à l'Hôtel de Ville.

No 364—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après grand messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.-A. et T., 1022, 19e av. E. Réun. 3e lun., 8h. pm., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—Cl. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. Dubois, S.-A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 373—Cl. BOURDEI, Howell, Sask. Pierre Wagner, S.-A. et T. Réun. 3e ven., après la messe, chez le secrétaire.

No 379—Cl. POTHIER, Manville, R. I. Ant. H. Gauvin, S.-A. et T. Réun. 3e ven., 8h. pm., à la salle Jacques-Cartier.

No 394—Cl. ST-PIERRE, Warren, R.I. Mme Cyrille Robert, S.-A. et T. Réun. 3e ven., 8h. pm., sous-sol église St-Jean-Baptiste.

No 399—Cl. de VIGNY, White's Point, Mme Art. Dumas, S.-A. Réun. 4e dim., 8h. pm., Bureau du secrétaire.

No 402—Cl. de LAPOSTOLLE, St-Paul de Chester, J.-Erm. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

Droits d'entrée pour devenir membre de l'Alliance Nationale.

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., Pour certificats de participation de \$ 500, 1000, 2000) and corresponding amounts in dollars.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

Table titled 'CLASSE A.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 60 ANS.' showing monthly contribution rates for different age groups (16-35) and contribution levels (\$500 to \$3000).

CLASSE B. CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 70 ANS.

Table showing monthly contribution rates for Class B (Pension at 70 years) for age groups 16-35 and contribution levels \$500 to \$3000.

CLASSE C.—CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DECES (vie entière)

Table showing monthly contribution rates for Class C (Life Insurance) for age groups 16-35 and contribution levels \$500 to \$3000.

MALADE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, —d'après leur âge à l'inscription.

Table showing weekly contribution rates for members in case of illness, categorized by age groups (16-25, 26-35, 36-45, 46-55).

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leur frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTRÉAL

395, Avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

List of executive officers including La-Arsène Lavallée C.R. (Président Général), Chs Duquette (comptable), Jos. Contant (pharmacien), Georges Monet (comptable), A. St-Cyr (courtier), Théo. Cypriot M.D. (Médecin en Chef), etc.

Département d'Organisation et d'Inspection

List of department members including G.-H. Vaillancourt, S.-A. (Inspecteur en chef), J.-B. Alfred Arnold, Montréal (Organisateur), etc.

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général; Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M.; M JODOIN, 395, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA, 7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tanorède Blenvenu; Capital autorisé: \$2,000,000; Capital payé et surplus au 31 Décembre 1914: \$1,683,900.24

Département d'épargne ordinaire @ 3%, 69 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution.

Banque d'Hochelaga MONTRÉAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000; Capital payé: - \$ 4,000,000; Fonds de réserve et surplus \$ 3,700,000; Total de l'actif au-delà de \$33,500,000

La Banque a vingt-huit bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DRUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

Imp. "La Patrie".